

PROJET D'AIDE A LA FORMATION **DES JOURNALISTES GUINEENS**

2^e SESSION : 14-24 NOVEMBRE 2007

Participants :

- Pascale Vanneaux, responsable de France Guinée Coopération
- Christine Cognat, journaliste, Club de la Presse de Lyon
- Jean-Paul Savart, journaliste France 3 Rhône-Alpes-Auvergne, président de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France (USJSF) Rhône-Alpes
- Philippe-Fabien Desigaud, conseiller à la Direction Rhône-Alpes du ministère de la Jeunesse et des Sports
- Fabienne Desigaud, formatrice
- Francis Viailly, journaliste, enseignant à l'Institut de la Communication et des Médias (ICM) de l'Université Stendhal de Grenoble
- Marie Rostang, étudiante en master à l'ICM
- David Valverde, étudiant en master à l'ICM

Objectifs :

Répondre à la demande formulée par les autorités guinéennes au printemps 2006 auprès de Pascale Vanneaux, responsable de France Guinée Coopération, une ONG présente en Guinée depuis la fin des années 1990, organisatrice des journées médicales Guinée-Rhône-Alpes.

Notre projet comporte trois volets :

- **Un jumelage entre le Club de la presse de Guinée et le Club de la presse de Lyon**, dans le but d'organiser des échanges ainsi que des ateliers de déontologie, de pratique professionnelle et d'écriture journalistique à destination des journalistes guinéens déjà en activité, qu'ils soient de la presse écrite, audio et télévisuelle du secteur public comme du secteur privé. A noter que le Club de la presse de Guinée, un des rares existants en Afrique, a été créé en décembre 2006 afin de s'inscrire dans ce projet.

- **Un jumelage entre l'Union des journalistes de sport de Guinée et l'Union syndicale des journalistes sportifs français Rhône-Alpes** dans le même but. Grâce à une subvention exceptionnelle de la Direction régionale de Jeunesse et Sports, une journaliste guinéenne s'est formée au journalisme sportif et au journalisme de télévision en août et septembre 2007 à Lyon (France 3 Rhône-Alpes, Le Progrès, OL TV...)

- **Un partenariat officialisé par une convention entre l'Institut supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) de la faculté des Lettres de Conakry et l'Institut de la Communication (ICOM) de l'Université Lyon 2.** L'ISIC forme depuis deux ans des étudiants à la communication et au journalisme. L'ICOM de Lyon ne formant que des étudiants en communication, il est envisagé un partenariat du même type, côté journalisme, avec **l'Institut de la Communication et des Médias (ICM) de l'Université Stendhal de Grenoble**, une des onze écoles de journalisme reconnues en France par la profession. Francis Viailly, enseignant à l'ICM, est missionné par la direction de l'ICM dans ce sens.

Ce projet, unique en son genre, vise à renforcer la liberté de la presse, base de toute démocratie, dans un pays longtemps isolé et soumis à un régime totalitaire, où la langue française a été rétablie « sous la pression de la rue ». Mais la liberté de la presse ne s'acquiert pas d'un coup de baguette magique, elle se construit par la responsabilisation des différents acteurs concernés et la qualification des journalistes.

Le contexte :

Il s'agit de notre deuxième session de formation des journalistes guinéens, la première ayant eu lieu en mars 2007, à la sortie de l'état d'urgence instauré après les manifestations sanglantes qui ont paralysé le pays en janvier-février et ont conduit à la nomination d'un nouveau gouvernement.

Dès notre arrivée, nous rencontrons **Saran Touré et Fofana Mory, respectivement présidente et secrétaire général du Club de la presse de Guinée, Diouldé Diallo, président de l'Union des journalistes de sport de Guinée, et Bangaly Camara, directeur de l'ISIC.**

Le nouveau **ministre de la Communication, de l'Information et des Nouvelles technologies, Justin Morel Junior**, qui a remplacé **Yacine Boubacar Diallo**, initiateur de ce projet à l'époque où il était président du **Conseil national de la Communication (CNC)**, est absent de Conakry mais nous sommes reçus par son **secrétaire général, Mohamed Condé, et son chef de cabinet, Ibrahima Barry**, tous deux journalistes. Ils nous dressent un tableau paradoxal de la situation des médias en Guinée :

*Suite à la « libéralisation » de la presse et des ondes au début des années 1990 et 2000, 267 titres privés ont fleuri et cinq radios libres émettent sur le territoire. Ils complètent ainsi **Horoya**, organe de presse public et seul quotidien guinéen, et la **RTG, Radio-Télévision de Guinée** (deux chaînes nationales, une station nationale et quelques stations locales).*

*En réalité, sur ces 267 titres, seule une quinzaine paraît régulièrement, hebdomadaires, bimensuels et mensuels, faute de rotative permettant de sortir des quotidiens. (**Horoya**) possède sa propre imprimerie, ainsi que **Le Lynx**, journal satyrique réputé dans toute l'Afrique de l'Ouest).*

Ces conseillers nous font part des problèmes rencontrés par la profession et des moyens pour y remédier. En Guinée, chacun peut créer son journal : il suffit de le déclarer auprès du procureur de la République. Les journaux sont donc vite devenus des outils utilisés à des fins purement polémiques : les adversaires se combattent par médias interposés tandis que les journalistes sont confrontés à une réelle rétention de l'information et peuvent difficilement vérifier les « rumeurs » qui alimentent la chronique. Ils sont mal, voire non rémunérés, ce qui les conduit à accepter des « enveloppes » de la part de ceux qu'ils interviewent ou accompagnent en reportage.

*Résultat : la presse guinéenne est décrédibilisée et souvent attaquée. Les journalistes sont traînés devant les tribunaux, et risquent encore la prison, même s'ils sont rapidement graciés par le **Président de la République Lansana Conté**.*

*Pour le secrétaire général et le chef de cabinet du ministre, la solution est d'abord économique : les médias doivent se regrouper, à l'instar du **Lynx et de l'Indépendant** qui ont créé leur propre groupe de presse, afin de réduire les coûts. Elle est ensuite politique : il faut une loi instaurant une **convention collective et un salaire minimum pour les journalistes** afin de les protéger et les rendre plus indépendants. Elle est enfin sociale : il faut « qualifier » la profession et imposer un cahier des charges pour la presse écrite, sur le modèle de celui qui existe déjà pour les radios. « Nous sommes allés trop vite, on navigue en pleine nébuleuse », affirment-ils.*

Il est remarquable que ces propositions émanent des autorités. Mais il faut dire qu'au ministère, tous les postes sont occupés par des journalistes plus âgés et bien formés, parfaitement conscients des dysfonctionnements. Nous verrons plus tard que l'idée de fonder un **syndicat de journalistes**, susceptible de revendiquer les droits et de défendre les intérêts de la profession, fait son chemin : les premiers adhérents signeront leur engagement devant nous, au centre de formation du ministère !

Les formations :

Les intervenants venus de France se partagent en plusieurs groupes afin d'assurer les trois types de formation :

- **Une formation « généraliste » de cinq jours menée par Christine Cognat et Fabienne Desigaud, aidés sur trois jours par les étudiants Marie Rostang et David Valverde, dans le cadre du jumelage entre les clubs de la presse de Guinée et de Lyon.** Elle réunit 25 journalistes de la presse écrite et radio et a lieu au Centre de formation du ministère de l'Information et de la Communication

dirigé par Mamadou Diah, ancien journaliste. Le vendredi, est organisée une **formation télévision assurée par Jean-Paul Savart** dans les locaux de la RTG. Ces sessions sont validées par la remise d'une attestation de participation.

- **Une formation au « journalisme de sport » de deux jours, assurée par Jean-Paul Savart et Francis Viailly (et David Valverde une journée) dans le cadre du jumelage entre les Unions de journalistes sportifs de Guinée et de Rhône-Alpes.** Elle réunit 25 journalistes, tous médias confondus, et a lieu au ministère de la Jeunesse et des Sports de Guinée. Elle se clôt également par la remise d'une attestation de participation.
- **Une formation d'une journée à l'ISIC assurée par Jean-Paul Savart et Francis Viailly** pour une vingtaine d'anciens étudiants de l'ISIC actuellement en stage, accompagnée d'échanges entre les étudiants. Le vendredi, **Bangaly Camara, directeur de l'ISIC, et Francis Viailly, missionné par l'ICM,** posent les premiers jalons d'une éventuelle collaboration entre les deux instituts portant en particulier sur le programme pédagogique.

A ces formations, il faut rajouter **les conférences données par Philippe-Fabien Desigaud, chargé de mission à la Direction Rhône-Alpes du ministère de la Jeunesse et des Sports : le lundi au Centre de formation du ministère de l'Information et de la Communication et le vendredi à l'ISIC sur les institutions de l'Union européenne et les institutions de l'Union africaine, ainsi que le mardi au ministère de la Jeunesse et des Sports sur le dopage.** A noter que dans le même temps se tient à Conakry une réunion internationale sous l'égide de l'Organisation régionale anti-dopage (ORAD) Afrique zones II et III présidée par la Guinéenne Djènè Saran Camara, d'où une participation improvisée des représentants de cette organisation à la conférence.

Commentaire :

Cette semaine s'est révélée, si possible, encore plus riche et passionnante que celle de mars dernier.

*Les journalistes « généralistes » et de sport se sont montrés tout aussi motivés et réactifs que lors de la première session (certains ont participé aux deux) mais, la confiance s'instaurant peu à peu, nous avons pu aller plus loin dans les questions qui les préoccupent : **la corruption, le manque d'indépendance, la faiblesse de leurs moyens, la nécessité de créer une réelle solidarité au sein de la profession.** Nous discutons entre confrères, nous ne sommes pas des « professeurs » parlant à des « élèves », et ils apprécient cette approche.*

*Au-delà des modules thématiques (pratiques professionnelles, écriture journalistique, différents genres journalistiques, expression française et rédaction...) c'est bien la **déontologie** qui revient encore et toujours dans les débats, ou plutôt **comment respecter les règles déontologiques de la profession, qui sont universelles, dans un contexte particulier aussi difficile.***

Le travail en atelier est plébiscité. Il permet d'encadrer des petits groupes de cinq à dix journalistes, d'où une approche plus concrète et plus personnalisée, mais **il exige un plus grand nombre de formateurs.**

Le dernier jour, une petite séance de débriefing a permis de faire ressortir les souhaits des journalistes guinéens pour la prochaine session : organiser quatre ateliers, un de presse écrite, un axé essentiellement sur le secrétariat de rédaction, un de radio et un de télévision, permettant de réaliser des reportages sur le terrain. Pour cela, il faudrait apporter un peu de matériel (caméra, logiciel de montage, dictaphones) et prévoir une formation sur deux semaines.

Par ailleurs, le Centre de formation, le Club de la presse de Guinée et l'Union des journalistes de sport de Guinée auraient besoin également de petit matériel (rames de papier, stylos, dictionnaires, livres relatifs au journalisme et au sport, ainsi qu'une photocopieuse).

Nous espérons pouvoir revenir en novembre 2008. Les journalistes guinéens comptent sur nous !

Merci à la Direction Rhône-Alpes du Ministère de la Jeunesse et des Sports, la Ville de Lyon et Orange pour leur aide financière qui nous a permis de réaliser cette mission.

